

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3763 - Mercredi 25 Novembre 2020 - Prix : 200 Fc

SANTÉ PUBLIQUE

## 21 voitures destinées aux 17 districts sanitaires du pays



### COMMUNIQUÉ

**Nous informons notre aimable clientèle de la reprise des vols EWA AIR Moroni-Mayotte-Moroni tous les vendredis à compter du 27 novembre avec des correspondances pour la Réunion.**

**Nos bureaux sont ouverts de 8 H à 12H.**

**Contact : + 269 773 87 41/email : [resa@australairkm.com](mailto:resa@australairkm.com) /  
Route de l'Alliance Franco-Comorienne**

## SANTÉ PUBLIQUE

## Des PCI pour le renforcement du système sanitaire

*L'Organisation Mondiale de la Santé a remis à l'ensemble des districts sanitaires des kits de prévention et de contrôle des infections (PCI) à toutes les structures sanitaires des Comores. Cet appui de l'OMS s'élève à plus de 37 millions de nos francs.*

La ministre de la santé a reçu le lundi 23 novembre au district sanitaire de Mitsoudje des kits de Prévention et Contrôle des Infection (PCI) de la part de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Ce matériel sanitaire sera remis à l'ensemble des structures sanitaires des Comores publiques comme privées ainsi que les points d'entrée du pays (zones aéroportuaires). C'était aussi l'occasion pour le représentant de l'OMS aux Comores de remettre aux autorités sanitaires une ambulance neuve, un don de l'OMS financé par la Banque Africaine de Développement

(BAD). Le représentant de l'OMS a rappelé que pour préserver la santé au quotidien, les activités de PCI jouent un rôle incontournable.

« Ces activités visent à fournir un soutien intensif aux structures sanitaires afin de renforcer le dépistage de cas, le tri, l'isolement, ainsi que le système de référence en vue d'une prise en charge précoce, ceci tant en situation d'accalmie qu'en situation d'urgence, comme le cas actuel de la pandémie de Covid-19, avance Diarra Abdoulaye. Cette dotation vient soutenir les efforts déployés par le personnel de santé, déjà renforcé en capacité par la formation pour une application correcte des normes et directives PCI, telles que édictées dans le document national normatif de la PCI élaboré par le Ministère avec l'appui de l'OMS ». Il n'a pas manqué de préciser que l'aboutissement à un tel résultat fait partie de l'expertise apportée par l'équipe d'appui

déployée aux Comores par la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Dr Matshidiso Moeti, à la demande de la ministre de la Santé dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19.

Cet appui de l'OMS pour la PCI dans les structures de Santé s'élève à 37 937 326 KMF. Ce qui permettra de couvrir en soins de qualité la population de l'Union des Comores projetée à 897 219 habitants dont 457 132 à Ngazidja pour 214 localités, 380 120 à Ndzuwani avec ses 91 localités et 59 967 pour les 26 localités de Mwali. De son côté, le ministère de la santé a exprimé sa reconnaissance pour les apports multiples, multiformes et continus que l'OMS fournit aux districts sanitaires pour l'amélioration de la santé de la population comorienne. « Ce don significatif va permettre aux services sanitaires de renforcer les dispositifs de réponse des urgences sanitaires comme les accouche-



ments, les malades graves et autres », avance Loub Yakouti Athoumane, la ministre de la santé. Dans ce contexte de Covid-19, l'OMS s'est engagée à accorder la priorité à la continuité des services, notamment la santé de la reproduction et l'égalité

des chances. Elle réaffirme son engagement à appuyer les Comores dans ses efforts visant à réduire la mortalité maternelle et infantile.

Raanti Aboubacar

## VIOL D'UNE FILLETTE DE 12 ANS À VOUVOUNI MBOUDE

## Le violeur reste introuvable

*Une fillette de 12 ans a été violée par un homme d'une trentaine d'années à Vouvouni dans le Mboudé au Nord de la Grande-Comore. Après avoir déposé plainte, le présumé violeur a pris la fuite et il est actuellement introuvable.*

Une fillette de 12 ans a été violée par un homme de 37 ans à Vouvouni Mboudé. D'après l'oncle de la fillette, les faits se sont produits il y a de cela un mois mais c'est le

lundi dernier que les parents ont décidé de porter cette affaire en justice. Selon les faits, en octobre dernier, la fillette était chez la voisine en train de regarder la télévision avec d'autres enfants. Pendant que cette dernière était hospitalisée, le présumé violeur qui est un habitué de la maison a profité de l'occasion pour abuser la fillette.

« Il a profité d'un moment de distraction pour passer à l'acte

lorsque la jeune mineure dormait profondément », confie son oncle après le récit de la fillette à ses parents. Après la révélation de l'acte, la mère de l'enfant a voulu porter plainte mais elle a changé d'avis après que son mari, l'oncle du présumé violeur l'a menacé de divorcer si elle le fait. Pour des raisons d'estime et de respect pour sa belle famille, elle a renoncé à le faire. Depuis, les parents ont déménagé pour s'installer à

Dzahani Tsidje là où la fille poursuit ses cours.

L'affaire prend une autre tournure lorsque le mari, beau-père de la fille a voulu donner en mariage la fillette à son « violeur ». Peinée, la mère décida par le biais de son frère d'entamer des démarches judiciaires. En tout cas, l'examen médical certifie bel et bien « l'absence de l'hymen et un traumatisme local récent ». Et à ce stade, l'oncle déposa plainte et depuis

jeudi 19 novembre dernier, le présumé coupable est actuellement recherché par la gendarmerie. Lundi dernier, les plaignants se sont rendus à la brigade des mineurs pour demander un mandat pour un traçage mobile afin de retrouver le plus rapidement le présumé violeur.

Andjouza Abouheir



Le Bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Moroni en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation, de l'administration Territoriale, chargé de relations avec les institutions publie un **Appel à Candidature** pour

## RECRUTEMENT D'UN/E CONSULTANT/E pour l'

**Appui à l'OIM dans la mise en œuvre du processus des Indicateurs de Gouvernance des Migration (IGM) en Union des Comores**

## CONTEXTE DE LA CONSULTANCE

En tant qu'agence des Nations Unies chef de file dans le domaine de la migration, l'OIM a élaboré le Cadre de Gouvernance des Migration (CGM), qui définit les éléments essentiels pour soutenir une migration planifiée et bien gérée. Les indicateurs de gouvernance des migrations (IGM) ont ensuite été développés par l'OIM en collaboration avec l'Economist Intelligence Unit (EIU) afin de rendre le CGM opérationnel.

L'IGM est constitué de 90 indicateurs standards fondé sur les six dimensions du CGM, visant à déterminer si une certaine politique/stratégie est en place. Ces informations sont incluses dans la matrice IGM. A partir de la matrice, les domaines prioritaires sont identifiés en tenant compte du contexte national et son ensuite utilisé pour former la base du profil de gouvernance des migrations.

Depuis 2015, 68 pays se sont lancés dans le

processus IGM, dont l'Union des Comores. Cette année, l'OIM et l'EIU évalueront les politiques de migration sur la base du cadre IGM et organiseront un dialogue interministériel pour discuter et valider les données obtenues. L'objectif général de cette mission est d'appuyer la mise en œuvre de l'évaluation des IGM en UNION des Comores selon le processus et la méthodologie définie par l'équipe IGM de l'OIM.

## RESPONSABILITES DU/DE LA CONSULTANT/E

Dans ce contexte, le/a Consultant/e réalisera les principales actions suivantes :

- 1) Assurer le rôle de point focal de l'OIM pour la collecte des données
- 2) Réviser le draft de la matrice d'évaluation des politiques de migration
- 3) Appuyer l'organisation d'une consulta-

tion interministérielle

## 4) Soutenir la rédaction du rapport Final COMMENT SOUMETTRE LA CANDIDATURE

Les TDRs détaillés en version électronique peuvent être obtenus sur demande à l'adresse suivante : [IO Madagascar@iom.int](mailto:IO Madagascar@iom.int).

Les candidatures comprenant un CV détaillé et une lettre de motivation avec les contacts et détails de deux références professionnelles, une brève proposition narrative (5 pages maximum) présentant la manière dont la consultance sera réalisée, ainsi qu'une proposition de frais de consultance doivent être envoyés à l'adresse email suivante : [IO Madagascar@iom.int](mailto:IO Madagascar@iom.int) avant le **10 décembre 2020** avec dans l'objet de l'email la mention : « **Candidature 2020-004-KM10** ». Les candidatures incomplètes et/ou reçues après la date limite seront rejetées.

## La Gazette des Comores

## Directeur général

Said Omar Allaoui

## Directeur de la publication

Elhad Said Omar

## Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

## Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

## Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Raanti Aboubakar (Stagiaire)

## Chronique Sportive

B.M. Gondet

## Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

## Responsable commercial

Mariama Mhoma

## Documentation archiviste

Hadidja Abdou

## Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

## Impression

Graphica Imprimerie

[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## SANTÉ PUBLIQUE

## 21 voitures destinées aux 17 districts sanitaires du pays

Pour permettre aux districts sanitaires de travailler dans les meilleures conditions, le gouvernement a remis 21 véhicules acquis dans le cadre du projet « approche globale de renforcement du système de santé ». Ces voitures vont permettre d'assurer la supervision des différents districts sanitaires du pays.

Le président de la République, Azali Assoumani, a remis hier 24 novembre à la ministre de santé, 21 voitures qui seront destinées aux 17 districts sanitaires du pays. Ces 21 pick-up, double cabines, acquis dans le cadre du projet « approche globale de renforcement du systè-

me de santé », ont coûté en tout la somme de deux cent soixante-onze millions de francs comoriens (271 millions KMF). Ces moyens de déplacement participent aux efforts du gouvernement d'appuyer les activités de supervision des différents districts sanitaires dans la perspective d'améliorer la qualité des soins de santé primaire. Ces véhicules sont destinés aux 17 centres de santé de district, aux trois directions régionales de la santé et à la direction chargée de la promotion de la santé.

Interrogée par la presse, la ministre de santé Loub Yacouti se réjouit d'une telle remise, qui va permettre aux chefs de districts sanitaires de travailler dans les

meilleures conditions. « C'est une première pour la ministre de la santé. Ces voitures sont destinées à la supervision des districts sanitaires », renchérit-elle tout en montrant que ce matériel roulant est tombé à point nommé.

Quant au président de la République, il assure que la ministre de la santé est à pied d'œuvre pour améliorer la santé de la population. « Nous avons appris des leçons en cette période de coronavirus où certaines personnes préféreraient se soigner dans les hôpitaux les plus proches et privés. Et cela ne devra plus se reproduire. Ces voitures vont permettre de superviser les travaux », indique le président Azali Assoumani tout en rap-



Remises des voitures.

pelant que ces véhicules doivent servir à bon escient dans le cadre professionnel et non plus pour les déplacements personnels, à savoir

madjilis, Dhikr ou faire les courses des grands mariages.

Andjouza Abouheir

## INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

## La route menant vers l'hôpital de Samba-Kouni est inaugurée



Le président de la République, Azali Assoumani a inauguré lundi 23 novembre dernier la route de Samba Kouni menant vers l'hôpital. Cette réfection est financée à hauteur de 180 millions de francs par l'Etat.

Devenu le site principal où sont hospitalisées les personnes atteintes de la covid-19, le centre hospitalier de Samba Kouni était difficile d'accès vu l'état impraticable de la route. C'est ainsi que le gouvernement a mobilisé des fonds propres pour la réhabiliter et faciliter son accès. « Nous venons de franchir un grand seuil de notre politique d'urgence. La réhabili-

tation de cette route est une réalisation d'un grand projet de rénovation lié aux infrastructures terrestres du pays. Cette réhabilitation est financée sur fonds propres à hauteur de 180 millions de francs comoriens », se réjouit Afretane Yssoufa, le ministre de l'aménagement du territoire.

Selon le chef de l'Etat, le pays est en chantier afin de répondre à l'opposition qui nie les réalisations du gouvernement. « Elle peut répliquer que la route de Moroni-Mitsoudjé est mal construite mais elle ne peut pas me demander de leur céder la place. Et tenant compte du contexte dans lequel ils se trouvent, les comoriens ne sont pas naïfs

et sont conscients des progrès évidents en matière d'infrastructures dans le pays », fustige le président de la République.

Pour les habitants de Samba Kouni et ceux d'Itsandra, ils se disent redevables au locataire de Beït Salam qui en 2002 a goudronné la route de Samba et en 2020 la réhabilitée. « Certains disent que c'est un devoir de l'Etat de réhabiliter le réseau routier. Certes, mais les Comores possèdent des centaines de routes et notre route est réhabilitée en premier. Et on ne peut que remercier le président Azali Assoumani », lance le maire de la région.

Kamal Gamal

## ELECTION UCCIA

## Se dirige-t-on vers une nouvelle commission électorale ?

Le ministre de l'économie Houmed Msaidie a réuni ce mardi 24 novembre les candidats pour échanger sur les problèmes qui impactent l'élection du président de la chambre de commerce. Une note de proposition d'un renforcement de la commission électorale a été soumise aux intéressés pour réflexion.

Le ministre de l'économie Houmed Msaidie a convié les 5 listes à l'élection de la chambre de commerce dans une réunion hier mardi afin de trouver une solution consensuelle aux multiples problèmes liés à la commission électorale. Pour se faire, le ministre de l'économie a suggéré de renforcer le secrétariat général dans le but de garantir la transparence et la fiabilité du scrutin. Les 5 listes auront ont la possibilité d'examiner la proposition mais également faire des suggestions à leur tour.

« Nous allons tout faire pour que

ces élections soient transparentes tout en se conformant aux textes régissant la Chambre de commerce en espérant que les failles seront derrière nous. Cependant nous allons attendre la décision du tribunal de

commerce pour fixer la date des ces élections », souligne le ministre de l'économie. Quant à son soutien supposé à la liste de la Nouvelle Opaco/Synaco, Houmed Msaidie dément ces allégations. « J'ai connu

toutes ces organisations patronales dans le cadre du dialogue public-privé. Mais je n'appartiens à aucun clan en particulier », précise-t-il.

Interrogé par la presse, Chamsoudine Ahmed, tête de liste de

la Nouvelle OPACO-SYNACO répond que le ministre est venu s'imprégner de la situation qui impacte le processus électoral. Ce qui fait qu'aujourd'hui, il nous a appelés dans l'objectif de trouver une solution. « Il nous a réunis pour discuter ensemble mais également pour renforcer la commission électorale en vue d'un scrutin transparent », avance-t-il, avant d'ajouter que « on nous a remis une note de propositions et c'est à nous de voir et lui faire un retour ».

Quant à Hamdane Ibrahim, représentant de la liste de Momo, il dit être méfiant mais ils vont suivre les directives du ministre. « Nous n'avons pas vraiment confiance en la proposition car il y a des figures qui ne nous inspirent pas totalement confiance, mais nous allons jeter un coup d'œil et apporter notre proposition dans les jours qui viennent », conclut-il.

Andjouza Abouheir



Le ministre msaidie avec les représentants des 5 listes en compétition.

## TRANSPORT AÉRIEN

# AB- aviation reprend ses vols vers Mayotte



Après 9 mois d'interruption pour cause de Covid-19, la compagnie Ab-Aviation reprend ses vols vers Mayotte. Une fois par semaine, soit le mardi, les passagers doivent être tous négatifs à la Covid-19 avant de s'envoler.

Après plusieurs mois de fermeture des frontières Moroni-Mayotte en raison de la Covid-19, la compagnie Ab-Aviation nouvellement certifié par l'OACI, étant le seul à encore bénéficier de ce droit annonce la reprise de ses vols vers l'île sœur de

Mayotte. En attendant des améliorations dans l'avenir, la compagnie va effectuer un vol par semaine soit le mardi.

« Nous sommes très heureux d'avoir repris nos vols réguliers depuis la crise Covid19 entre Moroni et Mayotte ce mardi », lit-on dans la page de la compagnie. Ce vol fera une rotation également au l'île au lagon. De ce fait, les passagers devront impérativement faire leur test attestant leur négativité à la Covid-19.

Pour mémoire, Ab- aviation a su résister et ce, malgré la crise sani-

taire qui sévit actuellement dans le monde. Elle fait partie des compagnies qui ont facilité le rapatriement des comoriens bloqué à Madagascar et en Tanzanie. Ces derniers avaient perdu espoir et ont connu des jours sombres loin de leurs proches. La compagnie a effectué aussi des vols charter pour acheminer les médicaments et équipements médicaux en cette période où le pays avait du mal à joindre les deux bouts.

Andjouza Abouheir

## HABARI ZA UDUNGA

## Questionnements

L'arrêté qui « cède » une partie du territoire à un « groupe » appartenant à un individu dont le profil sur LinkedIn ne liste comme expérience récente et pertinente que les activités qu'il aurait mis en œuvre aux Comores durant les 2 dernières années a de quoi soulever des questions qui touchent en premier lieu le sort des habitants de la région de Nioumachouoi-Wallah-Miremani, ainsi que les objectifs, non connus, du projet et, plus inquiétant, son financement au montant aussi impressionnant que les 150 millions d'euros que la France aurait promis d'apporter au développement du pays dans les 3 années à venir !

Il n'a fallu que cet arrêté pour que M. Andrea Carrano mette en ligne son expérience, profil qui n'existait pas avant la publication du projet dans les journaux comoriens ! Comment les autorités peuvent-elles faire preuve de légèreté et hypothéquer une partie du patrimoine du pays et laisser sa population dans l'expectative ?

Par ailleurs l'arrêté nous apprend que le « groupe » a signé une convention avec le gouvernement en décembre 2018. Qu'est-ce que le gouvernement a donc fait depuis ce temps-là pour consulter et informer les élus et les habitants de la commune concernée, les élus de la nation et le public en général pour recueillir leur point de vue sur un projet de cette envergure ?

L'ANPI nous apprend que « une étude d'impact environnemental est faite », comme cet aspect est le seul à être pris en compte. Les normes internationales en matière de développement requièrent en premier lieu d'évaluer l'impact social de toute intervention de l'état. Le projet en question n'étant pas publié, étape qui est un prérequis dans les consultations publiques que requière une évaluation de l'impact social d'un projet, on est en droit de se demander si M. Carrano va extradier et déplacer la population de la région « cédée », et où compterait-il la relocaliser et avec quelles compensations ?

Mis à part l'aspect fondamental du droit foncier du pays, que nous savons extrêmement complexe,

avec ses interrogations sur le domaine public de l'état, et générant souvent des conflits sociaux, M. Carrano doit nous expliquer comment il compte s'y prendre pour appréhender ces conflits potentiels, car signer un arrêté est une chose, renforcer son application en est une autre.

Enfin, et ici il y a de quoi interpellier nos juristes, économistes et autres spécialistes en développement économique et social, comment M. Carrano, avec un capital de 15.000 euros (7.5 millions de FC) compte-t-il financer son projet de 148 millions d'euros et dans quels buts certaines infrastructures prévues dans son projet, par exemple des plateformes d'héliport, sont-elles projetées ?

La pointe de Nioumachouoi est à 350 km de la ville de Pemba dans la province de Cabo Delgado au Mozambique voisin, région riche en gaz naturel dont l'exploitation génère beaucoup de tensions politiques et sociales, aboutissant jusqu'à un scandale financier étatique dans ce pays qui a poussé le FMI et les bailleurs à mettre notre voisin en quarantaine en matière de financement. Pour notre pays, il n'est plus à cacher que ces ressources existent aussi dans nos eaux territoriales et pourraient même se trouver sous nos frontières maritimes avec le Mozambique. Le gouvernement a-t-il analysé cette situation vis-à-vis de ce projet et est-il conscient des effets collatéraux potentiels ?

Est-il enfin nécessaire, de rappeler que l'île Maurice, que nos dirigeants sont prompts à citer comme exemple à suivre en matière de développement, sans qu'il ne prennent le temps d'analyser le parcours solide en matière de gouvernance que ce pays a suivi depuis son indépendance, chose qui n'est absolument pas comparable avec ce qui a été mis en place aux Comores depuis 1975, a été isolé pendant au moins dix ans dans les années 1980 par les bailleurs de fonds pour cause de blanchiment d'argent provenant de toutes parts ? Est-ce dans ce sens-là que M. Carrano veut nous projeter ?

Mmagaza



### AVIS DE PUBLICATION

(SERVICES DE CONSULTANTS EN AUDIT FINANCIER – SELECTION DE FIRMES)

UNION DES COMORES

Projet d'Appui à l'Entreprenariat des Jeunes au Comores (YES-Com)

Microfinance Islamique

SERVICES DE CONSULTANTS

Mode de financement : Prêt concessionnel et Don

N° de Financement : COM-1003

Cet avis de publication fait suite à l'appel à manifestation d'intérêt relatif à la capacitation économique de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) publié le 7 avril 2020 sur le site : <https://meck-moroni.org/opportunités.htm> et les publications dans les journaux locaux Al-watwan et la Gazette des Comores du 08/04/2020

La Meck-Moroni (MM) a reçu un financement du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à l'Entreprenariat des Jeunes aux Comores (YES-Com) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant en audit financier.

L'UGP remercie l'ensemble des cabinets qui ont manifesté leur intérêt et informe qu'au bout du processus de sélection la firme retenue est : BDO & CO.FIN.CO, Adresses : BDO & Co Ltd 10, Frère Félix de Valois Street Port Louis, Mauritius P.O. Box 799 ; CO.FIN.CO : Moroni Quartier Zilimadjou

Pour toute information complémentaire veuillez adresser vos demandes à l'adresse ci-dessous :

Courriel : [meahssiannassur2016@gmail.com](mailto:meahssiannassur2016@gmail.com) copie [saidhassan.laila@gmail.com](mailto:saidhassan.laila@gmail.com)

Fait à Moroni le 20/11/2020

### Prières aux heures officielles Du 21 au 25 Novembre 2020

Lever du soleil:

05h 31mn

Coucher du soleil:

18h 14mn

Fadjr : 04h 18mn

Dhouhr : 11h 56mn

Ansr : 15h 29mn

Maghrib : 18h 18mn

Incha : 19h 31mn



## FOOTBALL : CHAMPIONNAT (D1) DE NGAZIDJA

## Le boom du Petit Harlèm suscite la frayeur

L'exploit accompli par Petit Harlèm Club d'Ouropveni à domicile le 21 novembre 2020 l'impulse au peloton de tête, au même rang que Bonbon Djema et Elan Club. Ce duel avec Usm rentre dans le cadre de la 4e journée du championnat régional. Annoncé coriace, il a été dominé par les locaux (3-1). Les opportunistes Ismael Ali, Chofera Saïd, et Ahmed Soule s'avèrent les bourreaux des visiteurs, qui ont réussi à réduire le score par Ali Mhadji (19e).

Le parcours élogieux, ou presque, réalisé par la nouvelle promu (D1) de Badjini, Petit Harlèm Club d'Ouropveni, défraie la chronique. Il suscite également la frayeur chez certains adversaires. Crédité de 7 points (2 victoires, un nul et une défaite), mathématiquement, il partage la même

place au sommet du classement avec le leader national en titre Bonbon Djema de Moroni et le dinosaure de Mitsoudje, Elan Club. Il s'efforce d'aiguiser ses ambitions. La dernière victime de la soif de conquête dont Petit Harlèm fait preuve est l'Union sportive de Mbeni (Usm), écrasée (3-1) à

Ouropveni le 21 novembre 2020. Ismael Ali (4e), Chofera Sais (54e), et Ahmed Soule s'avèrent les bourreaux des visiteurs, qui ont réussi à réduire le score par Ali Mhadji (19e, 1-1).

Bm Gondet

## Résultats D1-J4

A Mitsoudje : Jacm # Fc Male (1-2)  
A Mde : Ngaya # Elan (0-0)  
A Ouropveni : Petit Harlèm # Us Mbeni (3-1)  
A Chezani : Amicale # Fc Hantsindzi (0-0)  
A Nyumadz-Bamb : Étoile Com # Twamaya (3-1)

Calendrier D1-J5, 25 Novembre 2020 à 15h 00  
A Mvouni : Twamaya # Ngaya

A Moroni : Bonbon Djema # Amicale, reporté  
A Mitsoudje : Elan # Petit Harlèm

A Mbeni : Usm # Volcan  
A Hantsindzi : Fch # Jacm  
A Male : Fcm # Etoile des Comores

## Classement provisoire, après la 4e journée

Adversaires	Mj	Mg	Mn	Mp	Bm	Be	Dff	Pt
Bonbon Djema	3	2	1	0	7	2	+5	7
Elan club	4	2	1	1	6	2	+4	7
Petit Harlèm	4	2	1	1	5	4	+1	7
Ngaya	4	1	3	0	5	3	+2	6
Étoile Com	4	2	0	2	7	7	0	6
Jacm	4	2	0	2	5	6	-1	6
Fc Male	4	1	2	1	7	7	0	6
Amicale	4	1	2	1	6	6	0	5
Fc Hantsindzi	4	1	2	1	2	2	0	5
Volcan	3	1	1	1	3	3	0	4
Twamaya	4	1	1	2	3	5	-2	4
Us Mbeni	4	0	0	4	4	11	-7	0

## CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

## La FIFA suspend Ahmad Ahmad pour 5 ans

Visé depuis un an dans une affaire de corruption supposée, le président de la Confédération Africaine de Football, Ahmad Ahmad vient d'être suspendu pour cinq ans. La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante de la FIFA l'a jugé coupable d'abus de pouvoir, de détournement de fonds et d'avoir manqué à son devoir de loyauté.



En juin 2019, le malgache Ahmad Ahmad est arrêté et entendu à Paris par l'Office central de lutte contre la corruption. Le président de la CAF est soupçonné alors de corruption dans un juteux contrat signé avec l'entreprise française Tactical Steel. Un marché d'un million de dollars pour différents équipements sportifs. Ahmad Ahmad était aussi visé par une autre affaire de paiement de pots-de-vin à plusieurs dirigeants de fédérations. Une opération dite de « Oumra » (petit pèlerinage) à la Mecque, payé par la CAF à certains présidents de fédérations de confession musulmane en mai 2018.

Surfacturations et pots-de-vin,

telles étaient les charges retenues contre lui auprès de la FIFA. Des plaintes déposées à l'époque par différents membres du Comité exécutif de la CAF dont l'ancien secrétaire général de la CAF, feu Amr Fahmy. La chambre de jugement de la Commission d'Éthique indépendante de la FIFA vient de statuer sur son cas. Ahmad Ahmad est reconnu coupable d'avoir « manqué à son devoir de loyauté, accordé des cadeaux et d'autres avantages, géré des fonds de manière inappropriée et abusé de sa fonction de président

de la CAF ». Elle a conclu qu'il avait « enfreint les articles 15, 20 et 25 du Code d'éthique en vigueur ainsi que l'art. 28 de l'édition 2018 ». Il se voit aussi être suspendu de toute activité relative au football aux niveaux national et international pour une durée de cinq ans. La chambre lui inflige de surcroît 200 000 francs suisses d'amende (185 000 euros).

Élu à la tête de la CAF en mars 2017, Ahmad Ahmad s'était déclaré fin octobre candidat à sa propre succession. A l'annonce de sa suspen-

sion, le congolais Constant Omari, premier vice-président de l'institution, assurera l'intérim jusqu'aux prochaines élections prévues le 12 mars 2021. Quatre candidats sont en lice pour la présidence de la CAF

dont le sud africain Patrice Motsepe, le sénégalais Augustin Senghor, le mauritanien Ahmed Yahya et l'ivoirien Jacques Anouma.

Boina Houssam dine

## Qui est Ahmad Ahmad ?

Ancien président de la Fédération Malagasy de Football, Ahmad Ahmad est celui qui a mi-fin à après 29 années de mandature d'Issa Hayatou au sein de la CAF. Elu en 2017 à la tête de la Confédération Africaine de Football (CAF), il avait promis de la transparence au sein de l'organisation secouée depuis des années par des scandales de corruption. Son mandat sera marqué par une série de scandales et de démissions au sein de son Comité exécutif. Né à Majunga en 1959, Ahmad Ahmad est fils de Salumat et de feu Darouche Aboudou, un comorien établi à Madagascar. Il fut Vice-Président du Sénat puis Ministre des ressources halieutiques et des pêches de la Grande île.

## La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

## Périodicité :

3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

## Mode de règlement :

Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,

Signature :

## Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



## Communiqué

La SONELEC informe que les travaux de ses groupes électrogènes d'Itsambouni sont achevés et elle porte à la connaissance de son aimable clientèle la reprise de son programme de distribution de l'électricité à partir de ce 17/11/2020. Les régions seront alimentées de 16h00 à 00h00 et Moroni en permanence.

La SONELEC s'excuse des désagréments causés ces derniers temps par des pannes techniques perturbant fortement la distribution.

## ÉDUCATION NATIONALE

## Le projet « Bundo la Malezi » sera lancé en janvier 2021

*Pour améliorer la qualité de l'enseignement du pays, le ministre de l'éducation nationale a lancé officiellement ce 24 novembre le projet "Bundo la Malezi", un projet de performance et de gouvernance de l'éducation. Ce projet financé à hauteur de six millions d'euros par l'Agence Française pour le Développement doit optimiser trente-trois écoles du pays sur leurs capacités d'enseignement durant quatre ans.*

C'est en janvier 2021 que les travaux pour la mise en œuvre du projet « Bundo la Malezi », vont débiter. Ce projet de renforcement du système éducatif va intervenir dans les trois îles plus précisément dans des écoles primaires, collèges et dans quatre lycées urbains bien identifiés dont le lycée Saïd Mohamed Cheick de Moroni, les lycées de Mutsamudu et Domoni à Anjouan et le lycée de Fomboni à Mohéli. Le projet « Bundo la Malezi » vise à renforcer un enseignement de qualité sur 33 établissements scolaires comoriens dont 17 à Ngazidja. « Que ces établissements soient capables de se fixer des objectifs en faveur des élèves comoriens et soient en

mesure de pouvoir déployer les moyens pour atteindre ces objectifs », souhaite Jean Benois Michel, directeur de l'Agence Française pour le Développement (AFD).

C'est cette agence qui a financé à hauteur de six millions d'euros le projet de performance et gouvernance de l'éducation du pays. « Mettre les établissements scolaires comoriens en capacité d'accompagner les élèves à travers une éducation de qualité, un encadrement et un soutien de proximité permettant aux élèves comoriens de s'épanouir, rentre dans le cadre de la coopération Comores-France sur le Plan Comores Émergents (PCE). Et on est très heureux de pouvoir appuyer le ministère sur cet objectif », explique-t-il.

Faire des écoles primaires, collèges ou lycées du pays, la porte d'entrée de la mise en œuvre des activités qui sont prévues dans ce projet, est un engagement particulier pour l'AFD qui dit accorder au projet « Bundo la Malezi » une signification particulière. « C'est cette volonté de permettre aux établissements scolaires comoriens de se doter des capacités que ce soit au niveau des compétences renforcées par des formations des enseignants,



Atelier de lancement du projet bundo la malezi.

ou au niveau de la gouvernance ou de l'environnement scolaire. Pour sa concrétisation, on s'engage aux côtés de nos partenaires de l'éducation comorienne », poursuit Jean Benois avant qu'il exhorte le projet d'associer toutes les parties prenantes du système éducatif pour qu'il soit résolument inclusif et participatif.

Sans cette perspective, le secrétaire général du ministère de l'éducation nationale, Daroussi Issouf Bacar a sollicité l'implication de tous les acteurs du système éducatif pour la réalisation dudit projet. « La réussite de ce projet fera également la réussite du système éducatif national. Et ceci s'inscrit dans la volonté du président de la répu-

blique de faire de l'éducation la base de l'émergence à l'horizon 2030 », conclut-il. Les résultats de ce projet sont attendus après 4 ans soit au bout de 48 mois.

Kamal Gamal

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Ville de Tsidje : vers un plan de développement communal

*Hier la ville de Tsidje, s'est mobilisée pour le lancement d'un atelier de concertation et de cadrage pour l'élaboration du plan de développement communal. On a noté la présence du chef d'État major de l'AND, du ministre de l'intérieur ainsi que de nombreux hauts cadres de l'Administration, sans oublier la forte mobilisation des femmes de la localité.*

Deux experts ont été envoyés par l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) sont présents pour l'encadrement. Il s'agit de Messieurs Kodjo Klassou, Spécialiste de programme, du volet

Stratégies Nationales et Cadres Institutionnels du développement durable à l'Ifdd et de Kourachi Said Hassani, un expert en développement durable. Après avoir développé des outils appropriés permettant de faire face à l'intégration opérationnelle des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les politiques, stratégies et programmes des États et des gouvernements, il est apparu nécessaire pour l'Oif de conduire des actions de terrain par l'accompagnement à la mise en œuvre de projets concrets qui démontrent la mise en œuvre des ODD.

M. Klassou a tenu au nom de l'Ifdd à saluer l'initiative portée par

la ville de Tsidje pour un développement local durable. Selon lui « ce projet sera un ancrage de la volonté de la Francophonie et constituera le premier projet pilote de l'initiative de la Francophonie pour les villes durables dans la région océan indien. » Déjà un travail important a été réalisé pour identifier les cibles urgentes et prioritaires de la communauté avec Kourachi Said Hassani. Ce dernier avait déjà apporté son expertise dans la conduite et la pleine réussite de l'atelier de lancement de l'initiative : Tsidje, Ville durable qui s'est tenu en 2017.

Dans une intervention M. Ibrahim Abdourazak, directeur de la planification au Commissariat géné-

ral au Plan et qui représentait le Commissaire, a placé ce travail dans le cadre global de la vision du gouvernement en matière de développement durable. Le présent atelier doit servir à consolider les résultats du travail qui a déjà été effectué et à définir un cadre logique du projet qui permettra d'aboutir à l'élaboration du Plan local de développement durable de la Ville de Tsidje.

Dans son intervention d'ouverture de l'atelier, le ministre de l'intérieur a appelé les maires à jouer pleinement leur rôle dans ce processus.

Pour l'expert de l'Ifdd, « cette expérience devrait être partagée au-delà des frontières et inspirer d'autres communes au sein de la Francophonie ». On rappellera que l'adoption du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 et de ses 17 objectifs de développement durable pose des défis de mise en œuvre. On peut penser que la ville de Tsidje veut apporter sa pierre à l'édifice.

Mmagaza



Quelques officiels présents à Tsidje.

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmérie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli: 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18